

Le DLA et ses partenaires dans le secteur culturel

Focus sur la Gironde (33)



INSTITUT DE FORMATION
ET D'APPUI AUX
INITIATIVES DE
DEVELOPPEMENT

Porteur de la mission DLA depuis le début du dispositif sur le territoire girondin, l'IFAID a tissé au fil du temps de nombreux partenariats avec les différents acteurs du secteur culturel : réseaux, collectivités, institutions culturelles... Ces liens prennent notamment la forme d'accompagnements collectifs, par filière, conçus comme des parcours pour les structures culturelles en amorçage, et s'illustrent également dans l'espace de concertation qu'est le comité sectoriel culturel, animé deux fois par an par la chargée de mission DLA depuis 2009.

→ Une dynamique girondine spécifique

C'est en 2005 que le Conseil Général de Gironde et l'iddac publient le livre blanc de l'emploi culturel, un premier état des lieux sur les conditions économiques et sociales de la création (« *L'emploi culturel : de la précarité à l'action* », 2005). Les observateurs y décrivent un monde culturel en crise de croissance et des employeurs d'un nouveau type qui, « *en dépit d'une gestion administrative et financière parfois artisanale, (...) ont fait preuve d'une grande réactivité, avec les encouragements des collectivités publiques qui ont pu apprécier leur efficacité et leur souplesse de fonctionnement.* » La place du DLA y est déjà pointée comme indispensable accompagnateur de la professionnalisation de ces employeurs.

DLA 33 et Culture

- > Près de 300 associations culturelles bénéficiaires d'une ingénierie (qui représentent 29% des structures culturelles accompagnées par les DLA de Nouvelle Aquitaine)
- > En moyenne : 60 associations culturelles diagnostiquées chaque année
- > En moyenne : 4000 euros par structure (budget d'ingénierie en prestation externe)
- > En moyenne : 65% des budgets pour des accompagnements individuels

Le DLA de Gironde s'inscrit dans un réseau partenarial convaincu du nécessaire accompagnement des employeurs culturels associatifs. Les services culturels du Département, l'iddac, ainsi que la DRAC, des réseaux, chercheurs et partenaires tels que l'ANPE puis le Pôle Emploi Spectacle ont en effet collectivement mesuré l'enjeu que représentait l'accompagnement structuré et concerté de cette population et de ce champ professionnel chaque année plus important, en particulier sur le territoire de Bordeaux Métropole.

→ Des parcours d'accompagnements collectifs concertés

Systématiquement conçus en concertation avec les différents partenaires du secteur culturel sur la Gironde, les parcours d'accompagnements collectifs du DLA 33 entendent apporter des réponses aux besoins communs des différents types d'associations culturelles. Pendant les accompagnements, les partenaires sont également associés à différents moments (temps de lancement, bilans...), et bien identifiés par les structures culturelles accompagnées. Ces accompagnements collectifs sont caractérisés par le fait qu'ils sont destinés aux structures en amorçage.

Du « primo-employeurs culturels » à l'accompagnement « amorçage et premier emploi multisecteurs »

Dès 2009, la chargée de mission DLA au sein de l'IFAID repère en lien avec le Pôle Emploi Spectacle et le Conseil Départemental les forts besoins de structuration des primo employeurs de contrats aidés. Méconnaissant souvent à la fois leur environnement professionnel et les structures ressources existantes, ces employeurs associatifs sont identifiés principalement par le Pôle Emploi Spectacle et orientés vers le DLA. Il s'agit d'accompagner un groupe de 4 à 6 porteurs de projets à se positionner en tant qu'employeurs et formaliser leur vision stratégique de gestionnaires associatifs. Pour Odile Sogno, conseillère en développement culturel et ESS au sein du Département de la Gironde, avec les baisses de financements publics sur les projets associatifs, les collectivités devaient aussi requestionner leurs modalités de partenariat : *« Il fallait pouvoir proposer d'autres solutions : comment hybrider les ressources, comment accompagner ces transitions ? »*

En 10 ans, ces accompagnements qui ont concerné environ 80 associations ont régulièrement évolué au regard des modifications des politiques de l'emploi et des besoins des structures. Besoins partagés très régulièrement par les différents partenaires. La DRAC y voit le bénéfice apporté à la plupart des associations accompagnées et témoigne : *« Cet accompagnement du DLA a été un formidable accélérateur pour la plupart des équipes artistiques. Elles ont ainsi mieux structuré leur projet associatif dès leur création et gagné rapidement en visibilité. »*

Avec la diminution des aides à l'emploi, à la fois en durée et en montant de prise en charge, et la mise en place des PEC qui marque un fort coup d'arrêt (seulement 77 PEC signés en 2018 par le Pôle Emploi Spectacle), les cibles de l'accompagnement évoluent : il s'agit désormais de structures qui viennent créer leur premier emploi et le champ culturel n'est plus le seul bénéficiaire bien que toujours majoritaire.

Plus d'informations : <http://opale.asso.fr/article354.html>

Cet accompagnement collectif est co-financé depuis le début par le Conseil Départemental de Gironde et bénéficie d'un partenariat renforcé avec le Pôle Emploi Spectacle, l'iddac et la DRAC Nouvelle Aquitaine.

Economie de la création.

Repérées par iddac, des compagnies en émergence dont les projets artistiques résonnent avec le territoire et présentent des potentiels de développement, peuvent être orientées vers un accompagnement axé sur l'économie de la création. Dans une phase de développement de leur projet artistique qui nécessite le renforcement de leur structuration,

ces compagnies peuvent à travers cet accompagnement collectif de 7,5 jours, « *se recentrer et équilibrer leurs activités et leur économie* ». Pour l'iddac, « *le bon timing constitue l'un des forts enjeux* » pour ces porteurs de projet et le partenariat avec le DLA trouve ainsi tout son sens. L'appui porte sur une articulation entre l'identité artistique, l'analyse économique et financière du cycle complet de création-diffusion et la place des activités hors création qui viennent nourrir le projet artistique et/ou culturel.

En 2018/2019, les partenariats sont élargis à certains diffuseurs intéressés par les projets émergents. Ils pourraient être associés plus fortement à la mise en œuvre des accompagnements à venir.

Cet accompagnement collectif bénéficie d'un partenariat renforcé avec l'iddac et le CD 33.

Expérimentation auprès des collectifs d'artistes émergents.

S'inspirant des parcours d'accompagnement opérationnels pour les acteurs du spectacle vivant, Le réseau POLA et le DLA 33 ont souhaité coopérer pour répondre aux besoins des acteurs des arts visuels, regroupés en associations. En 2018, l'accompagnement lancé de façon expérimentale concerne 4 collectifs d'artistes. Il se déroule sur 7 jours en 6 mois et s'appuie sur les compétences croisées de deux consultant.es et de l'équipe de la Fabrique Pola, réseau de collectifs d'artistes pluridisciplinaires qui joue un rôle de centre de ressources girondin pour les arts visuels.

Il s'agit de répondre aux caractéristiques de la filière des arts plastiques pour laquelle il n'existe pas de régime de l'intermittence, ce qui modifie fortement l'économie globale des associations. La gouvernance de ces projets, la mutualisation de ressources et la solidarité sur laquelle repose la mise en place des collectifs d'artistes en font également des fortes spécificités qu'il convient d'accompagner dans leur diversité.

Plus d'informations sur les collectifs d'artistes plasticiens : <http://opale.asso.fr/article303.html>

Cet accompagnement collectif est co-financé par la Fabrique Pola et bénéficie d'un partenariat renforcé avec l'iddac et le CD 33.

→ Un comité d'appui sectoriel, espace territorial d'échanges et de concertation à l'échelle de la filière

Deux fois par an, la chargée de mission DLA mobilise les différents partenaires dans le cadre d'un comité d'appui spécifiquement dédié au secteur culturel. Il ne s'agit pas tant de déterminer, dossier par dossier, les axes de travail et d'accompagnement à prioriser, que de partager sur les enjeux du secteur culturel et construire collectivement des réponses, concertées et adaptées aux territoires.

A son échelle, le DLA permet donc un maillage du territoire en accompagnant les projets les plus fragiles, dans les zones où les institutions sont moins présentes.

La DRAC remarque en effet que le DLA « *participe activement à l'animation de l'écosystème culturel* ». Au sein du comité d'appui sectoriel, tous observent « *de réelles interactions, des passerelles plus rapides, des actions plus interconnectées et une fluidité.* » Pour l'iddac, ce temps de travail constitue un « *espace d'échanges précieux* ». S'il apporte à tous et toutes une meilleure connaissance des acteurs et des réalités du territoire, c'est aussi parce que le DLA est un outil qui paraît plus neutre et, comme le constate Odile Sogno, d'une grande capacité d'adaptation.

En définitive, en Gironde, le DLA a su se positionner et être reconnu comme « *un facilitateur, un médiateur, un rassembleur de partenaires.* » Il joue ainsi pleinement son rôle d'animateur territorial au service d'une meilleure articulation des acteurs de l'accompagnement.

Partenaires du secteur culturel du DLA 33

DRAC Nouvelle Aquitaine // Rose-Marie Bordillon
Conseil Départemental // Odile Sogno (cofinanceur pour la culture) et Cécile Hébrard (ESS)
iddac // Gwenaël Prud'homme et Cécile Puyol
Conseil Régional // Marion Villeraud (culture), Anaïs Fenard (Vie associative), Maud Leblois (ESS)
Pôle Emploi Spectacle // Frédéric Lapierre et Caroline Valade
France Active Nouvelle Aquitaine // Pascale Pages et Amélie Bourquard
Réseaux et ressources tels que : Fabrique POLA (Magali Novion et Blaise Mercier), AGE&CO (Nathalie Redant et Delphine Blondin), l'A (Adeline Mégevand)...

DLA de Gironde, IFAID

Chargée de mission, responsable
DLA Stéphanie Maupilé



INSTITUT DE FORMATION
ET D'APPUI AUX
INITIATIVES DE
DEVELOPPEMENT

AVEC LE SOUTIEN DE



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020